



MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Glossaire

Les métiers de l'État

Deuxième édition



OUTILS DE LA GRH

DGAFF
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Avant-propos	3
Liste des métiers par domaine fonctionnel	5
Liste des domaines fonctionnels	6
Liste des métiers par domaine fonctionnel	7
Liste des groupes de travail et composition de l'équipe projet	63
Liste des groupes de travail	64
Composition de l'équipe projet	68

Quatre ans après sa première édition, cette nouvelle version du Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime) marque une évolution significative de la gestion des ressources humaines de l'État vers la prise en compte des compétences et des acquis de l'expérience dans la gestion des carrières et l'organisation des services.

Pour l'État employeur, identifier les emplois et les compétences qui lui permettent d'assumer ses missions est devenu une fonction centrale des responsables RH, qu'il s'agisse de réussir les recrutements, de professionnaliser la formation ou de faciliter les mobilités.

Pour les agents, connaître les métiers exercés au sein de l'État, savoir quelles sont les compétences requises pour les occuper, est indispensable pour concevoir son avenir dans la fonction publique et élaborer un projet professionnel.

Le Rime est aussi un outil d'information et de communication. Avec cette actualisation, le répertoire décrit désormais 261 métiers (contre 236 en 2006) dont la diversité s'est accentuée. Certains sont bien connus du grand public, préfet, enseignant, infirmière, sapeur-sauveteur. D'autres le sont moins, conseiller-export pour les entreprises, technicien d'art, cadre paramédical, gestionnaire des aides au développement.

Cette nouvelle version du Rime est un support incontournable de toute démarche visant à répondre aux enjeux de professionnalisation de la fonction publique et de gestion opérationnelle des ressources humaines.

Cette deuxième édition est le résultat d'une collaboration intense entre les directions des ressources humaines des ministères et de leurs équipes, animée par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique.

Qu'elles soient toutes vivement remerciées pour la qualité du travail réalisé.



***Liste des métiers
par domaine fonctionnel***

LISTE DES DOMAINES FONCTIONNELS

1	Élaboration et pilotage des politiques publiques	7
2	Études et évaluation des politiques publiques – Prospective	10
3	Diplomatie	11
4	Sécurité	13
5	Défense	17
6	Renseignement	22
7	Justice	23
8	Contrôle	25
9	Éducation et formation tout au long de la vie	26
10	Enseignement supérieur – Recherche	28
11	Soutien au développement	30
12	Santé – Cohésion sociale	31
13	Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	34
14	Laboratoires	35
15	Services aux usagers	36
16	Territoire et développement durable	37
17	Bâtiment - Infrastructures	39
18	Culture et patrimoine	41
19	Finances publiques	44
20	Affaires générales	47
21	Gestion budgétaire et financière	49
22	Affaires juridiques	52
23	Logistique	53
24	Ressources humaines	55
25	Systèmes et réseaux d'information et de communication ..	57
26	Communication	60

LISTE DES MÉTIERS PAR DOMAINE FONCTIONNEL

Élaboration et pilotage des politiques publiques

Le domaine fonctionnel *Élaboration et pilotage des politiques publiques* regroupe les emplois qui permettent de définir, piloter et mettre en œuvre les politiques publiques dans le cadre des orientations gouvernementales.

Conseiller-expert

Fournit à un responsable, sur la demande de celui-ci, ou de sa propre initiative, une expertise sûre et indépendante dans un domaine de spécialité juridique, budgétaire ou technique, pour lui permettre d'agir en pleine connaissance de l'état des sujets, de leurs perspectives, et des conséquences des actions envisagées.

Secrétaire général de ministère

Assiste le ministre dans l'orientation générale et la conduite des affaires, le représente au plan national ou international, mène des entretiens ou des négociations à haut niveau, coordonne les directions du ministère, conduit des chantiers transversaux majeurs ainsi que les politiques de modernisation et les stratégies de réforme en veillant à la qualité du dialogue social et apprécie l'efficacité et les capacités managériales des cadres dirigeants.

■ **Cadre dirigeant d'administration centrale**

Dirige, sous l'autorité du ministre, une administration en définissant les orientations stratégiques et en pilotant, au plan national, la mise en œuvre d'une politique publique dans le cadre d'un programme.

■ **Cadre de direction des services centraux**

Pilote et coordonne la mise en œuvre des orientations stratégiques des politiques publiques dans le cadre d'un service d'administration centrale.

■ **Responsable de projet**

Pilote des projets de grande ampleur en vue de promouvoir un projet innovant ou de réformer des systèmes ou organisations.

■ **Préfet**

En qualité de dépositaire de l'autorité de l'État, assure la permanence, la continuité et la représentation de l'État dans le département ou la région ; en qualité de représentant du gouvernement, prend en charge les intérêts nationaux, veille à l'exécution des décisions gouvernementales, à l'application et au respect des lois, à la mise en œuvre et à l'animation des politiques publiques.

■ **Sous-préfet**

Assiste le préfet dans l'accomplissement de sa mission et assure la permanence, la continuité et la représentation de l'État dans une circonscription ou pour un domaine spécifique relevant d'une priorité nationale ; à ce titre, assure l'application des directives gouvernementales, des lois et règlements et la mise en œuvre des politiques publiques, tout en veillant à la cohérence de l'action de l'État avec ses partenaires institutionnels.

■ **Cadre dirigeant d'un service territorial**

Dirige une administration déconcentrée de l'État, anime et coordonne la mise en œuvre des politiques publiques dans son domaine.

■ **Cadre de direction d'un service territorial**

Met en œuvre les orientations et les décisions relatives aux politiques publiques en les adaptant au contexte et en les intégrant dans les stratégies locales.

■ **Responsable d'un opérateur de l'État**

Pilote, organise, gère un opérateur de l'État et met en œuvre les délibérations de son conseil d'administration.

■ **Responsable sectoriel**

Prépare au niveau national ou au niveau local des scénarii concernant les orientations ou l'adaptation d'éléments de politiques publiques, les soumet aux détenteurs du pouvoir de décision et pilote leur mise en œuvre.

■ **Cadre sectoriel**

Assure au niveau national ou au niveau local le suivi d'un secteur de politique publique et rédige des textes juridiques liés aux orientations et aux décisions de l'État pour ce secteur.

■ **Conseiller-négociateur**

Représente et défend auprès d'instances étrangères bilatérales ou multilatérales, politiques, techniques ou intellectuelles la position française définie au préalable dans un cadre interministériel.

Études et évaluation des politiques publiques – Prospective

Le domaine fonctionnel *Études et évaluation des politiques publiques - Prospective* regroupe les emplois qui contribuent à l'analyse et à la mesure de l'impact d'une politique publique, à son évaluation et à la mise en œuvre d'une démarche itérative d'aide à la décision.

Responsable de programme d'études

Définit un programme d'études dans le domaine dont il a la responsabilité, le fait réaliser par des chargés d'études, assure la validation des résultats obtenus et organise leur mise en valeur.

Chargé d'études

Réalise ou suit la réalisation des études et des synthèses visant à caractériser une situation existante ou à identifier les conséquences de politiques publiques.

Responsable de production d'informations de base

En réponse à une demande d'informations de base, statistiques notamment, conçoit le dispositif de collecte, de premier traitement et de mise à disposition de ces informations, et pilote les opérations correspondantes.

Producteur d'informations de base

Rassemble, produit, traite et met à disposition des informations de base, statistiques notamment, et utiles aux études et aux évaluations.

■ **Chargé d'évaluation et de prospective**

Collecte, synthétise et analyse les éléments nécessaires à l'appréciation de la qualité et de la performance de l'action publique pour aider à la prise de décision organisationnelle et opérationnelle.

Diplomatie

Le domaine fonctionnel *Diplomatie* regroupe les emplois concourant à la définition et à la mise en œuvre de l'action extérieure de la France, ainsi que ceux relatifs aux affaires consulaires et à la protection des ressortissants français à l'étranger.

■ **Ambassadeur – Chef de poste diplomatique**

Représente la France, développe l'influence française, informe et coordonne les services français à l'étranger ou auprès d'une organisation internationale.

■ **Gérant d'un poste diplomatique – Consul général**

Assure la gestion d'un poste diplomatique et en prend la responsabilité pendant les absences de son chef ou assume les fonctions de consul général.

■ **Conseiller politique**

Analyse les situations politiques, explique les positions françaises et rédige des notes de synthèse.

■ **Conseiller politique**

Analyse les situations politiques, explique les positions françaises et rédige des notes de synthèse.

■ **Chargé des affaires consulaires et de chancellerie**

Assure la protection et la gestion des Français à l'étranger ainsi que la circulation des étrangers en France.

■ **Conseiller de coopération**

Conçoit et met en place une stratégie et des projets de coopération culturelle, scientifique, universitaire, sanitaire, juridique, administrative, d'aide au développement.

■ **Conseiller spécialisé d'ambassade**

Conseille le chef de la mission diplomatique dans les domaines nécessitant une expertise en rapport avec sa spécialité d'emploi.

■ **Conseiller humanitaire**

Réagit immédiatement dans des situations de crises humanitaires, sanitaires et politiques.

■ **Chargé de la protection de l'information diplomatique**

Protège l'information diplomatique en assurant l'indépendance (sécurité, sûreté et pérennité) des outils de communication d'une ambassade, un consulat ou une représentation permanente.

■ **Chargé du protocole**

Organise le bon déroulement des événements diplomatiques bilatéraux et multilatéraux.

■ **Interprète - Traducteur**

Interprète des échanges internationaux et /ou traduit des textes officiels.

Sécurité

Le domaine fonctionnel **Sécurité** regroupe l'ensemble des missions mises en œuvre par l'État aux fins de veiller, sur l'ensemble du territoire de la République, à la défense des institutions et des intérêts nationaux, au respect des lois, au maintien de la paix et de l'ordre publics, à la protection des personnes et des biens.

(Source : LOPS de 1995, article 1er)

■ **Cadre dirigeant territorial/spécialisé de sécurité**

Dirige et planifie l'action d'une force de sécurité déconcentrée ou spécialisée à compétence nationale et contribue à la conception, à la planification et au contrôle du fonctionnement et de l'action des services opérationnels de sécurité.

■ **Responsable d'état-major**

Dirige, conçoit, planifie et/ou commande en état-major, une entité en charge de la conduite, de la coordination et du suivi des missions opérationnelles, du traitement et de la diffusion des informations opérationnelles auprès des autorités.

■ **Chargé d'activités d'état-major**

Participe au recueil, à la gestion événementielle et à la transmission d'informations opérationnelles en état-major, au sein d'une entité en charge de l'organisation et de la communication aux autorités de la mise en œuvre des missions opérationnelles de sécurité et contribue à l'encadrement des activités d'état-major.

■ **Responsable de sécurité générale et d'ordre public**

Contribue à la conception, la planification, la direction et/ou au commandement des opérations de tranquillité, de sécurité et d'ordre publics.

■ **Chargé de sécurité générale et d'ordre public**

Assure les opérations de tranquillité, de sécurité et d'ordre publics et contribue à l'encadrement des missions de sécurité.

■ **Responsable d'enquête de police judiciaire**

Contribue à la conception, la direction et/ou au commandement d'une entité en charge d'enquêtes de police judiciaire.

■ **Chargé d'enquête de police judiciaire**

Constata les infractions à la loi pénale, en rassemble les preuves, en recherche les auteurs pour les déférer à l'autorité judiciaire et contribue à l'encadrement des activités de police judiciaire.

■ **Responsable de recherche et d'exploitation d'information générale**

Contribue à la conception, la planification, la direction et/ou au commandement d'activités de recueil, d'exploitation et de transmission d'informations afin d'évaluer et d'anticiper les risques d'atteinte à l'ordre public et aux institutions.

■ **Chargé de recherche et d'exploitation d'information générale**

Contribue au traitement d'activités de recueil, d'exploitation et de transmission d'informations afin d'évaluer et d'anticiper les risques d'atteinte à l'ordre public et aux institutions et participe à l'encadrement des activités d'information générale.

■ **Responsable d'investigation en police technique et scientifique**

Contribue à la conception, la direction et/ou au commandement d'une entité en charge de police technique et scientifique ou d'une structure interne de laboratoire, met en œuvre et développe les techniques et protocoles destinés à satisfaire les besoins d'une enquête.

■ **Chargé d'investigation en police technique et scientifique**

Participe, en matière de police technique et scientifique, à la mise en œuvre de la logistique, des techniques et protocoles destinés à satisfaire les besoins d'une enquête et contribue à l'encadrement des activités de police technique et scientifique.

■ **Expert en sécurité auprès d'autorités étrangère**

Contribue au traitement d'activités de recueil, d'exploitation et de transmission d'informations opérationnelles dans un cadre international et diplomatique dans l'optique d'un retour en sécurité intérieure.

■ **Directeur de structure pénitentiaire**

Dirige l'action de l'ensemble des services dans le secteur pénitentiaire et s'assure de l'exécution des décisions de justice et de la sécurité de la structure pénitentiaire dans le cadre de la mission générale de sécurité publique.

■ **Cadre de sûreté pénitentiaire**

Commande les équipes de surveillance et assure la responsabilité de services ou de secteurs dans une structure pénitentiaire, sous l'autorité du directeur.

■ **Surveillant pénitentiaire**

Prend en charge les personnes placées sous main de justice, en assure la garde et favorise les actions de réinsertion.

■ **Cadre de coordination et de planification en sécurité civile**

Organise les actions de prévention des risques, de planification des secours et de sécurité civile et participe à la gestion de crises.

■ **Cadre opérationnel d'unité de sécurité civile**

Assure l'encadrement opérationnel d'une unité de sécurité civile.

■ **Sapeur-sauveteur**

Intervient face aux risques majeurs de toute nature pour protéger les populations en temps de crise, tant en France qu'à l'étranger.

■ **Expert en risques majeurs de sécurité civile**

Assure une expertise sur la connaissance des risques majeurs, sanitaires, naturels ou technologiques, afin d'assister les autorités dans la définition des moyens de secours ou de prévention à mettre en place.

■ **Démineur**

Recherche, neutralise, enlève et détruit des munitions, des explosifs et des engins suspects sur le domaine civil, sur terre et en milieu aquatique.

■ **Personnel navigant des moyens aériens de sécurité civile et de surveillance**

Met en œuvre des moyens aériens de sécurité civile ou de surveillance, hélicoptères, avions de bombardement d'eau, avions de liaison et d'observation.

Défense

Le domaine fonctionnel *Défense* regroupe les emplois spécifiques aux forces armées directement liés à la préparation, à l'engagement et au soutien des moyens militaires en opérations.

■ **Responsable de haut-commandement de l'emploi et du soutien des forces armées**

Dirige, en administration centrale, dans un grand organisme déconcentré ou dans une unité opérationnelle majeure, les activités des forces armées ou des services placés sous sa responsabilité.

■ **Responsable de l'emploi des forces armées**

Contribue à la conception, à la planification, à la préparation et à la conduite des opérations militaires et des actions civiles et militaires, en état-major ou en unité de combat.

■ **Expert en maintenance, logistique, armement et pyrotechnie des forces armées**

Définit la doctrine de la manœuvre logistique militaire et mène les études prospectives afférentes, conçoit la manœuvre et la coordonne, maîtrise les coûts de soutien.

■ **Directeur de programme d'armement**

Pilote l'activité de conduite d'un programme d'armement.

■ **Architecte système de force ou système d'armes**

Maîtrise la conception des systèmes de force, d'une fonction ou d'un sous-ensemble de premier niveau d'un système d'arme, garantit la cohérence des performances à toutes les étapes des projets au regard des besoins opérationnels des armées.

■ **Cadre en maintenance, logistique et soutien pétrolier des forces armées**

Dirige la conduite, la maintenance et le soutien logistique d'un ensemble d'équipements techniques (propulsion, distribution d'énergie, sécurité) d'un vecteur (véhicule terrestre de combat, d'un avion, d'un navire de guerre ou d'un sous-marin), d'un système d'armes, de munitions, d'installations ou de structures pétrolières.

■ **Chargé de la préparation et de la conduite des opérations terrestres**

Met en œuvre des compétences tactiques ou techniques, soit dans le cadre du commandement d'une unité élémentaire de combat ou de soutien, soit à travers la participation aux travaux d'un état-major opérationnel en temps de paix, de crise ou de guerre.

■ ***Personnel navigant des forces armées***

Met en œuvre, en tant que membre d'équipage, un vecteur aérien (avion - hélicoptère) à des fins opérationnelles.

■ ***Spécialiste de l'environnement des opérations aéronautiques ou spatiales***

Conduit sur terre ou sur mer des activités contribuant à la manœuvre aérienne ou à l'élaboration d'une situation spatiale générale en application des réglementations liées au contrôle et à la surveillance du milieu aérien ou de l'espace extra atmosphérique.

■ ***Spécialiste de la sécurité aérienne et spatiale et de la défense sol-air et anti-missile***

Élabore, diffuse les alertes puis déploie et met en œuvre les dispositifs de combat pour la défense des installations du territoire et des théâtres d'opérations contre toute forme de menace aéroterrestre ou spatiale.

■ ***Responsable des opérations en milieu maritime***

Assure la conduite d'un navire de guerre ou d'un sous-marin et met en œuvre les systèmes d'armes associés dans un environnement opérationnel.

■ ***Expert des techniques d'armement ou de système d'armes***

Garantit la qualité technique et opérationnelle des systèmes d'armes et d'équipements pour satisfaire les besoins des armées.

■ ***Chef de combat en milieu aéroterrestre***

Commande un groupe pouvant aller jusqu'à 30 personnes dans le cadre de la préparation et la réalisation d'une mission de protection, de combat, de contact ou d'appui.

■ ***Chef d'unité de support au combat en milieu aéroterrestre***

Concourt à la mise en œuvre des moyens en personnels et en matériels en vue de permettre le déploiement des forces et les opérations en milieu aéroterrestre.

■ ***Chargé de la conduite des opérations en milieu maritime***

Met en œuvre tout ou partie d'un système d'armes amphibie, individuel ou collectif, au sein du navire ou du sous-marin et en assure la maintenance.

■ ***Chargé du soutien des navires et de leur mise en œuvre***

Met en œuvre une partie du système ou des équipements de la plate-forme (navire de guerre ou sous-marin) et en assure la maintenance.

■ ***Spécialiste en armement et en pyrotechnie***

Planifie et réalise les opérations de maintenance et de neutralisation d'armements et de munitions.

■ ***Spécialiste en génie mécanique et électrique des forces armées***

Réalise, planifie ou conduit la préparation à l'emploi, la maintenance, les travaux de modification et le soutien logistique d'un ensemble d'équipements techniques (propulsion, distribution d'énergie, sécurité, systèmes électroniques, optroniques et d'automatismes), d'un vecteur (véhicule, aéronef) ou d'une installation.

■ ***Spécialiste de la logistique et du soutien pétrolier des forces armées***

Élabore et exécute des missions de confection, de conditionnement, de transport et de ravitaillement en opérations en assurant la sauvegarde du personnel, des matériels et des matières.

■ ***Combattant en milieu aéroterrestre***

Se prépare et participe à l'engagement de son unité sur un théâtre d'opérations militaires terrestres.

■ ***Combattant en milieu maritime***

Tient la fonction d'opérateur pour un système ou un équipement sur un navire de guerre, un sous-marin ou une base navale.

Renseignement

Le domaine fonctionnel ***Renseignement*** regroupe les emplois qui participent à la prévention et à la lutte contre toutes les activités susceptibles de constituer une atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation.

■ ***Expert de haut niveau en renseignement***

Contribue à la recherche, à l'exploitation du renseignement et/ou à la protection du secret et de l'information classifiée par la mise en œuvre d'un haut niveau d'expertise dans le domaine du renseignement.

■ ***Chargé de la recherche et/ou de l'exploitation du renseignement***

Acquiert et/ou exploite du renseignement afin d'évaluer et d'anticiper les risques d'atteinte aux institutions et aux intérêts fondamentaux de la Nation.

■ ***Chargé de la protection du renseignement***

Met en œuvre, contribue et contrôle le secret et les informations classifiées afin de prévenir les risques d'atteinte aux institutions et aux intérêts fondamentaux de la Nation.

Justice

Le domaine fonctionnel *Justice* regroupe les emplois qui concourent au bon fonctionnement du service public de la justice.

■ ***Chef de juridiction***

Dirige une juridiction.

■ ***Magistrat de l'ordre judiciaire***

Rend la justice.

■ ***Directeur de greffe de juridiction judiciaire***

Administre, gère et encadre le greffe et les différents services d'une juridiction et exerce des fonctions juridiques propres.

■ ***Greffier de juridiction judiciaire***

Assiste le magistrat de l'ordre judiciaire dans les actes liés à sa fonction et authentifie les actes juridictionnels dans les cas et suivant les conditions prévues par le code de l'organisation judiciaire, le code du travail et les textes particuliers, assure la bonne exécution et le suivi de la procédure contentieuse tout au long de son déroulement.

■ ***Magistrat administratif***

Juge le contentieux administratif.

■ ***Magistrat de l'ordre financier***

S'assure du bon emploi des fonds publics.

■ ***Chef de greffe de juridiction administrative***

Administre, gère et encadre le greffe et les différents services d'une juridiction administrative, garantit la bonne exécution et le suivi rigoureux de la procédure contentieuse dans les meilleurs délais et accompagne le chef de juridiction dans l'organisation et le fonctionnement de la juridiction.

■ ***Greffier de juridiction administrative***

Assure la bonne exécution et le suivi de la procédure contentieuse tout au long de son déroulement, de la saisine de la juridiction à l'archivage des décisions.

■ ***Directeur d'éducation et d'insertion***

Dirige l'action de l'ensemble des services d'éducation et d'insertion prenant en charge les personnes placées sous mandat judiciaire et s'assure de la mise en œuvre, dans le respect des orientations nationales, des mesures prises par l'autorité judiciaire.

■ ***Chargé d'éducation et d'insertion***

Assure, sur décision judiciaire, la prise en charge éducative et/ou d'insertion des personnes mineures ou majeures en milieu ouvert ou en établissement ; au sein d'une équipe de professionnels de la justice, collabore au développement des relations partenariales nécessaires à la mise en place de dispositifs collectifs et individuels d'insertion sociale et professionnelle.

■ ***Greffier pénitentiaire***

Veille à la légalité de la mise en détention des personnes incarcérées et assure le suivi de leur situation pénale jusqu'à leur libération définitive.

Contrôle

Le domaine fonctionnel **Contrôle** regroupe les emplois assurant la mission d'application et de respect de la norme par l'administré et ceux relatifs aux contrôles, évaluations et audits internes aux administrations.

■ **Responsable de l'activité de contrôle**

Pilote, anime et coordonne l'activité de contrôle d'un service ou d'une direction.

■ **Chargé de la méthodologie et de l'appui au contrôle**

Prépare des programmes de contrôle et élabore des outils ainsi que des guides méthodologiques permettant d'apporter une aide au contrôle et d'assurer la cohérence dans leur mise en œuvre, apporte un appui technique et juridique à la réalisation des contrôles.

■ **Vérificateur**

Effectue sur pièces et/ou sur place des contrôles de conformité à des règles portant sur des déclarations, des processus, des équipements et/ou des organisations.

■ **Inspecteur**

Effectue des contrôles, sur pièces et sur place, complexes ou dont la démonstration nécessite la mise en œuvre de technicité particulière et réunit des informations permettant l'analyse et l'évaluation du respect des obligations liées à une réglementation.

■ **Chargé de l'évaluation interne des services**

Contrôle et évalue l'activité d'une structure administrative au regard de l'ensemble des règles qu'elle doit respecter et des objectifs qui lui sont assignés et propose des plans d'action adaptés.

Éducation et formation tout au long de la vie

Le domaine fonctionnel *Éducation et formation tout au long de la vie* regroupe les emplois concourant à l'éducation, la formation et l'accompagnement des élèves, des apprentis et des adultes.

■ **Responsable de direction d'un établissement d'éducation et/ou de formation**

Assure le pilotage et le fonctionnement de l'établissement dans les domaines pédagogique, administratif et financier d'un établissement d'éducation et de formation.

■ **Enseignant du primaire**

Instruit et éduque les enfants dans les cycles d'apprentissage du premier degré.

■ **Enseignant du secondaire**

Instruit, éduque, forme et accompagne les jeunes dans les cycles d'apprentissage du second degré (collèges, lycées, centres de formation d'adultes, etc.).

■ ***Inspecteur de l'enseignement primaire***

Met en œuvre les politiques éducatives de l'enseignement primaire, exerce des missions de pilotage pédagogique, de management et de conseil.

■ ***Inspecteur de l'enseignement secondaire***

Met en œuvre la politique éducative, exerce des missions de pilotage pédagogique, de management et de conseil.

■ ***Responsable de l'accompagnement des jeunes***

Organise et anime la vie scolaire afin de mettre l'élève dans les meilleures conditions de vie et de réussite scolaire.

■ ***Assistant éducatif***

Assure l'encadrement, la surveillance et l'accompagnement des jeunes sous l'autorité du responsable de l'accompagnement éducatif.

■ ***Concepteur-organisateur d'actions de formation continue***

Conçoit, met en œuvre et évalue des dispositifs de formation selon différents processus d'acquisition (stages, formation en ligne, formation ouverte et à distance, tutorat...), conçoit l'ingénierie éducative, administrative et financière de ces dispositifs.

■ ***Formateur d'adultes***

Anime des formations articulées à des situations de travail dans le but de développer et de faire acquérir des compétences.

- **Chargé de l'entraînement de sportifs de haut niveau**
Détection de jeunes talents, les forme au sport de haut niveau, les prépare à la compétition.

Enseignement supérieur - Recherche

Le domaine fonctionnel *Enseignement supérieur – Recherche* regroupe les emplois qui concourent à l'enseignement supérieur et à la recherche.

- **Cadre de direction en établissement d'enseignement supérieur et de recherche**
Participe à la définition des politiques d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche ; contribue à la gouvernance et supervise le fonctionnement des services placés sous sa responsabilité.
- **Responsable scientifique**
Anime, coordonne, oriente et harmonise la mise en œuvre de la politique nationale de recherche.
- **Enseignant-chercheur / enseignant dans le supérieur**
Dispense une formation initiale et continue dans l'enseignement supérieur, fait de la recherche fondamentale et appliquée et contribue au dialogue entre sciences et société.

■ **Chercheur**

Met en œuvre une démarche scientifique pour produire, exploiter et diffuser des connaissances en vue d'en certifier certaines, d'en produire de nouvelles ou d'en reformuler d'anciennes.

■ **Ingénieur**

Conçoit, développe et expérimente de nouvelles méthodes ou technologies dans le cadre de dispositifs expérimentaux.

■ **Assistant de la recherche**

Développe et réalise des dispositifs expérimentaux, adapte et met en œuvre les protocoles et les techniques nécessaires aux études scientifiques.

■ **Technicien**

Met en œuvre, dans le cadre d'un protocole établi, des techniques dans un domaine donné.

■ **Chargé de valorisation de la recherche**

Propose, définit et met en œuvre la politique de valorisation des activités de recherche de l'établissement, assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social.

■ **Expert chargé du soutien à la diffusion scientifique**

À l'interface entre les scientifiques, les diffuseurs d'information et les différents publics, conseille les acteurs de la recherche dans une démarche de diffusion des résultats de recherche et les assiste dans les choix techniques et logistiques.

Soutien au développement

Le domaine fonctionnel ***Soutien au développement*** regroupe les emplois de conception, pilotage, gestion et conseil relatifs aux dispositifs et projets de développement économique et social sur le territoire national ou à l'étranger.

Responsable de projet de développement

Pilote la mise en œuvre de dispositifs d'interventions concourant au développement.

Ingénieur de projet de développement

Contribue à l'émergence et à l'élaboration en concertation avec les acteurs institutionnels de projets individuels ou collectifs de développement.

Gestionnaire des aides au développement

Traite administrativement et financièrement, de l'instruction à la liquidation, les dossiers d'aides de l'État.

Conseiller export pour les entreprises

Réalise une expertise en matière d'exportation, propose des solutions personnalisées et en assure le suivi.

Santé – Cohésion sociale

Le domaine fonctionnel **Santé – Cohésion sociale** regroupe les emplois relatifs à la veille, à la prévention et à l'amélioration de l'état de santé général de la population et au fonctionnement du système de santé ainsi que ceux relatifs au développement de la cohésion sociale, de la solidarité et de la promotion de l'égalité.

■ **Responsable d'un projet de santé publique ou de cohésion sociale**

Coordonne au niveau territorial de son ressort l'ensemble des opérations permettant de définir les actions en matière de santé ou de cohésion sociale, de les mettre en œuvre, de les évaluer et de contribuer à l'ajustement du projet.

■ **Responsable d'un projet d'observation sociale ou sanitaire ou de veille épidémiologique**

Conduit un projet d'observation sociale ou sanitaire territoriale ou un projet de veille épidémiologique.

■ **Conseiller-expert dans le secteur de la santé et de la cohésion sociale**

Apporte conseil et expertise dans un champ nécessitant une technicité très spécifique ou le même type d'expérience professionnelle que les partenaires du service dans le respect de la réglementation, des règles éthiques et déontologiques du domaine d'activité.

■ **Chargé de la tarification des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux**

Collecte et traite des informations concernant les personnes soignées en vue de la description, l'analyse et l'évaluation de l'activité de l'établissement, arrête les moyens budgétaires attribués aux établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux financés par l'assurance-maladie ou l'aide sociale de l'État.

■ **Assistant socio-éducatif**

Contribue à la prévention et au traitement des problèmes sociaux dans le cadre d'actions individuelles ou collectives en lien avec l'environnement social, médico-social et institutionnel et favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes.

■ **Inspecteur de santé**

Contribue et veille à la mise en œuvre des politiques sociales, sanitaires et médico-sociales, en application des politiques publiques relevant de la cohésion sociale et de la santé publique, dans les domaines de l'action sanitaire et sociale, médicales, pharmaceutiques.

■ **Médecin de promotion de santé**

Exerce la médecine de prévention sanitaire individuelle ou collective en faveur de publics déterminés, apporte le conseil technique spécifique en matière de politique de santé, de promotion de la santé et d'éducation à la santé.

■ **Médecin de prévention**

Définit et met en œuvre une politique de prévention permettant d'éviter toute altération de la santé des agents publics du fait de leur activité professionnelle.

■ **Praticien de santé**

Conçoit, dirige, évalue et met en œuvre des actions de prévention, d'éducation sanitaire, de diagnostic, de traitement des maladies, blessures, handicaps et d'expertise médicale, dans leurs aspects cliniques et techniques, au bénéfice d'un sujet ou d'une population humaine ou animale.

■ **Psychologue**

Conçoit, élabore et met en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers des démarches prenant en compte la vie psychique des individus, le fonctionnement des groupes et leur interaction avec l'organisation afin de promouvoir l'autonomie et le bien-être de la personne.

■ **Infirmier de promotion de santé**

Organise, évalue et met en œuvre des actions d'éducation à la santé tant dans le champ individuel que collectif et dispense des soins infirmiers, préventifs et/ou curatifs.

■ **Infirmier**

Accomplit des actes et dispense des soins infirmiers généraux ou spécialisés concourant à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement ou à la recherche, sur prescription médicale ou relevant de son rôle propre.

■ **Cadre paramédical**

Organise les prestations de soins et coordonne les équipes paramédicales au sein d'une unité, d'un service clinique, médico-technique ou de rééducation.

■ **Technicien paramédical**

Exécute toute ou partie d'actions de santé, préventives, curatives, éducatives, de rééducation, médico-techniques, d'appareillage, de production pharmaceutique, sur prescription médicale ou relevant de son rôle propre, dans leurs aspects cliniques, techniques au bénéfice d'un patient ou d'une population.

■ **Opérateur d'actions de santé**

Réalise, dans la limite de ses compétences et sous la responsabilité d'un professionnel de santé, des actions de soins et de service, de nature technique, logistique, relationnelle, clinique, préventive, curative et/ou éducative, spécifiques à la profession, dans les secteurs du soin, de l'hygiène, du confort et du transport du patient.

Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation

Le domaine fonctionnel **Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation** regroupe les emplois qui concourent à la protection des populations par des actions relatives à la qualité et à la santé des végétaux, à la protection et à la santé des animaux ainsi qu'à l'hygiène et à la sécurité des produits alimentaires.

■ **Inspecteur en santé des végétaux**

Assure la réalisation des protocoles de suivi et de contrôle dans le cadre de la politique de qualité et de santé des végétaux, notamment dans l'objectif de la protection du consommateur.

Inspecteur en santé et protection animales

Garantit le traitement des animaux en vue d'assurer un état sanitaire propice au développement économique et à une relation à l'homme sécurisée sur le plan alimentaire et sanitaire.

Inspecteur en sécurité des aliments

Veille au respect de la réglementation et à l'application par les professionnels (industries agro-alimentaires, restauration collective...) des mesures préventives et/ou correctives dans l'objectif de protection de la santé publique.

Responsable d'un projet de sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation

Garantit, au niveau territorial où il se trouve, le fonctionnement de la structure chargée d'un projet de sécurité et de la qualité sanitaires des aliments en vue d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Laboratoires

Le domaine fonctionnel **Laboratoires** regroupe les emplois qui concourent à la réalisation d'analyses et d'expertises techniques et scientifiques.

Responsable de laboratoire

Dans le cadre de la politique définie par l'institution, assure la direction administrative, technique et scientifique d'un laboratoire.

■ **Cadre de laboratoire**

Conçoit, développe des techniques et protocoles destinés à l'analyse scientifique et assure l'encadrement d'une composante du laboratoire.

■ **Assistant de laboratoire**

Prépare et réalise des analyses techniques, scientifiques et/ou des activités expérimentales dans le cadre de procédures définies.

Services aux usagers

Le domaine fonctionnel **Services aux usagers** regroupe les emplois dont la finalité est de fournir une prestation aux usagers, en accueillant, renseignant, traitant un dossier administratif ou en délivrant un titre ou une autorisation.

■ **Responsable de l'accueil et de service aux usagers**

Coordonne, organise et anime l'accueil et les services aux usagers.

■ **Chargé d'accueil et d'information**

Accueille, oriente et renseigne l'utilisateur et les correspondants téléphoniques.

■ **Chargé d'information et de production de services**

Reçoit, informe et répond aux demandes des usagers.

■ **Médiateur administration-usagers**

Sert d'intermédiaire et de conciliateur dans la prévention et le règlement des situations conflictuelles entre les citoyens et des institutions.

Territoire et développement durable

Le domaine fonctionnel *Territoire et développement durable* regroupe les emplois contribuant à la mise en œuvre sur un territoire de politiques publiques de développement durable.

■ **Chef de projet de l'État sur le territoire**

Décline les enjeux de politique publique dans le champ de l'aménagement et du développement durable des territoires sous forme d'informations, de recommandations ou de prescriptions.

■ **Chargé de la gestion de la ressource en eau**

Assure, sur un territoire, la préservation du bon état qualitatif et écologique des milieux aquatiques et la bonne gestion quantitative de l'eau.

■ **Chargé de la surveillance et de la police de l'environnement**

Fait appliquer l'ensemble de la réglementation environnementale pour assurer la préservation, voire la restauration du bon état qualitatif et écologique des milieux terrestres, aquatiques, littoraux dans une perspective de gestion durable des ressources.

- *Chargé de la préservation de la biodiversité***
Assure, sur un territoire ou pour les milieux marins, la protection et la gestion de la biodiversité terrestre et aquatique.
- *Chargé de prévention des pollutions et des risques***
Organise la prévention et la prévision des risques et lutte contre les pollutions.
- *Gestionnaire et exploitant du domaine***
Assure l'exploitation et la maintenance du domaine public ou privé.
- *Instructeur d'autorisations administratives***
Instruit toutes demandes d'autorisation visant à établir un droit d'usage permanent ou temporaire susceptible d'impacter de manière directe ou indirecte le territoire ou le patrimoine national et local.
- *Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage***
Accompagne et assiste un maître d'ouvrage dans les différentes phases constituant un processus de déroulement de projet dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- *Chef de projet ingénierie publique***
Assure une mission d'assistance et de conseil pour un périmètre et une durée déterminés auprès de l'État, des collectivités territoriales ou de leurs groupements.
- *Assistant technique en ingénierie publique***
Seconde le chef de projet, le chef de pôle et/ou les responsables d'opération, assure le suivi du projet et les relations avec les partenaires et les bénéficiaires.

■ **Prévisionniste météo**

Élabore une description des conditions météorologiques attendues dans les prochaines heures ou les prochains jours et la communique aux utilisateurs.

■ **Prévisionniste de crues**

Effectue des prévisions de crues et diffuse l'information.

■ **Régulateur de trafic**

Assure la surveillance du trafic routier ou maritime et active les dispositifs d'alerte et d'intervention appropriés.

Bâtiment – Infrastructures

Le domaine fonctionnel **Bâtiment – Infrastructures** regroupe les emplois relatifs à la conception, la maintenance et l'exploitation des bâtiments, ouvrages et infrastructures dans le respect des règles de l'art et de la sécurité.

■ **Concepteur d'ouvrage et d'équipement**

Conduit ou participe à des opérations d'infrastructures dans le cadre de la réalisation d'opérations de construction et de maintenance d'équipements ou de bâtiment-travaux publics.

■ **Expert en infrastructures**

Réalise des prestations d'expertise, de coordination de conduites d'études et de conseil dans un domaine technique lié aux infrastructures (génie mécanique, électrique, infrastructure, ouvrages d'art, terrassement, projets routiers...) auprès d'acteurs techniques, administratifs et de décideurs.

■ **Responsable de maintenance et d'exploitation**

Définit la politique d'exploitation et d'entretien des bâtiments, ouvrages, équipements et/ou infrastructures ainsi que la politique de conservation des emprises.

■ **Chargé de maintenance et d'exploitation**

Assure les opérations de mise en œuvre et/ou de maintenance et d'exploitation de bâtiments, d'ouvrages, d'équipements ou d'infrastructures.

■ **Assistant de conception des ouvrages et des équipements**

Élabore des études techniques et les documents graphiques associés, en autonomie ou dans le cadre d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

■ **Chef de projet immobilier**

Pilote une opération immobilière de construction, de réhabilitation ou de restauration sur les plans administratif, financier et technique.

■ **Expert immobilier**

Assurer l'expertise, l'audit et le diagnostic techniques, sanitaires et juridiques dans le domaine immobilier.

■ **Responsable de gestion de patrimoine immobilier**

Assure l'adaptation du bâti aux besoins des services et à leurs évolutions et préserve la valeur économique et technique du bâtiment.

Culture et patrimoine

Le domaine fonctionnel *Culture et patrimoine* regroupe les emplois qui contribuent à la sauvegarde, la protection et à la mise en valeur du patrimoine dans toutes ses composantes ainsi que les emplois qui favorisent la création des œuvres d'art et de l'esprit, le développement des connaissances et des pratiques artistiques.

■ **Responsable de l'accueil des publics et de la surveillance dans un établissement patrimonial**

Conçoit, organise et supervise les actions concernant la sécurité et la surveillance des espaces et des collections ainsi que l'accueil et l'accompagnement des publics.

■ **Chargé de l'accueil des publics et de la surveillance d'un établissement patrimonial**

Assure le respect des règles relatives à la sécurité des collections et des espaces ainsi que l'accueil, la surveillance et l'accompagnement des publics.

■ ***Responsable du développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement patrimonial***

Conçoit la politique de transmission des connaissances et d'élargissement des publics, élabore et supervise des actions contribuant à la mise en valeur du patrimoine et des collections.

■ ***Chargé du développement des publics et de l'action culturelle dans un établissement patrimonial***

Met en place des actions et des études permettant de connaître et d'élargir les publics, propose des prestations et des produits valorisant l'établissement et ses collections et favorisant la transmission des connaissances.

■ ***Instructeur-contrôleur en architecture et urbanisme***

Concourt au respect de la réglementation en matière d'architecture et d'urbanisme ainsi qu'à la sensibilisation de ses enjeux.

■ ***Chargé du patrimoine architectural***

Mobilise et participe à une expertise architecturale, à des fins de diagnostic, de mise en valeur ou de programmation de restauration sur des bâtiments ou des espaces d'intérêt patrimonial.

Assure la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre d'opérations d'entretien ou de restauration de ce patrimoine et met en place les moyens budgétaires, techniques et administratifs afférents.

■ ***Restaurateur d'œuvres et d'objets d'art***

Assure la remise en état des œuvres et objets d'art du patrimoine culturel.

Technicien d'art

Reproduit des œuvres d'art à partir de modèles anciens ou en crée de nouvelles à partir de propositions d'artistes contemporains, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine culturel.

Technicien du patrimoine

Contribue, par la mise en œuvre de savoir-faire artisanaux, à la maintenance et à la préservation de collections, d'objets ou d'espaces patrimoniaux ainsi qu'à leur présentation.

Responsable d'un service ou d'un fonds patrimonial

Détermine la politique d'un service ou d'un fonds patrimonial (archives, bibliothèque, musée, etc.) et en assure la direction administrative, scientifique et culturelle.

Chargé de collections ou de fonds patrimoniaux

Assure l'enrichissement, la gestion, l'analyse et la valorisation de fonds et collections (ouvrages, documents, objets, œuvres d'art, etc.), ou participe à ces missions.

Magasinier d'archives ou de bibliothèque

Assure, au sein de son entité, le rangement et le conditionnement des fonds et des collections (ouvrages, documents, objets, œuvres d'art, etc.) et participe à leur communication.

Inspecteur-conseil

Assure, dans une discipline ou une spécialité particulière, un rôle technique de contrôle, d'évaluation, d'avis et de conseil dans une perspective d'aide à la décision et de contribution à la définition des politiques publiques de la culture.

■ **Responsable-expert d'une discipline culturelle**

Met en œuvre la politique culturelle de l'État dans un secteur d'activité particulier, au plan national, à l'échelon territorial ou à l'étranger.

■ **Artiste-interprète-compositeur**

Exerce son art, en tant qu'interprète ou créateur, pour la réalisation d'œuvres ou la production d'événements à caractère festif, culturel, protocolaire ou documentaire.

Finances publiques

Le domaine fonctionnel *Finances publiques* regroupe les emplois relatifs à la gestion des finances publiques, en matière de ressources, de dépenses, d'établissement et de vérification des comptes publics.

■ **Responsable d'un service des finances publiques**

Pilote une structure opérationnelle d'une administration financière (centre des finances publiques, bureau des douanes, service d'une direction départementale ou régionale des douanes ou des finances publiques, etc.).

■ **Chargé du recouvrement**

Met en œuvre les procédures de recouvrement amiable et contentieux des créances de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (impôts, amendes, loyers OPH, cantines scolaires, factures d'hôpital, etc.).

■ **Chargé de la comptabilité publique**

Assure la tenue des comptes de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

■ **Chargé du contrôle et de l'exécution de la dépense publique**

Contrôle et assure le paiement des dépenses de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (dépenses ordinaires, d'investissement, fonds européens, marchés publics, rémunérations et pensions des fonctionnaires, etc.).

■ **Expert-conseil en finances publiques locales**

Réalise des prestations de conseil budgétaire, financier et fiscal auprès des collectivités territoriales, des hôpitaux et des établissements publics locaux.

■ **Gestionnaire de comptes et de la relation clientèle**

Assure la gestion bancaire et le conseil à la clientèle.

■ **Gestionnaire de la fiscalité des particuliers et des professionnels**

Assure la gestion des impôts des particuliers et des professionnels.

■ **Gestionnaire du domaine**

Met en œuvre la législation et les procédures en matière domaniale, procède à des évaluations immobilières pour le compte de l'État, des collectivités locales et d'autres organismes publics, assure la gestion de patrimoines privés.

■ **Chargé du cadastre et de la fiscalité foncière**

Met à jour le plan cadastral et participe à la détermination des bases d'imposition des impôts fonciers.

■ **Gestionnaire de la fiscalité patrimoniale**

Assure la gestion des impôts relatifs au patrimoine des professionnels et des particuliers (droits de succession, impôt de solidarité sur la fortune...) et applique la législation relative à l'enregistrement et à la publicité foncière.

■ **Responsable de la politique immobilière de l'État**

Assure la conduite et la mise en œuvre de la stratégie immobilière de l'État dans la région.

■ **Gestionnaire de procédures douanières**

Assure la gestion des procédures de dédouanement applicables aux marchandises entrant ou sortant du territoire communautaire et facilite les démarches des opérateurs économiques en qualité de prestataire de services.

■ **Vérificateur des opérations commerciales douanières**

Contrôle les opérations commerciales douanières.

■ **Agent de bureau de douanes**

Accueille, oriente et renseigne les usagers dans leurs démarches douanières.

Affaires générales

Le domaine fonctionnel *Affaires générales* regroupe les emplois qui contribuent au fonctionnement général des services de l'État et de leurs établissements publics notamment dans les domaines de l'assistance administrative, des achats, du management de la qualité, de la documentation et des archives.

■ *Coordonnateur d'administration générale*

Organise, coordonne et supervise le fonctionnement régulier et continu des services administratifs et techniques de l'institution.

■ *Secrétaire*

Contribue au bon déroulement des activités du service en assurant des fonctions d'assistance technique pour le compte de plusieurs cadres pouvant aller jusqu'à l'assistance de gestion de proximité.

■ *Assistant de direction*

Assiste un responsable dans l'organisation quotidienne de son travail.

■ *Gestionnaire-instructeur administratif*

Assure de façon autonome l'instruction de demandes et de dossiers débouchant sur une réalisation attendue par le(s) responsable(s) : financement d'une association, délivrance d'une autorisation administrative, compte rendu d'une commission, notification de décisions budgétaires, etc.

■ **Assistant administratif**

Assure la gestion administrative d'un secteur sous l'autorité d'un responsable.

■ **Expert en qualité**

Conçoit, impulse et accompagne une démarche d'assurance de la qualité au sein des services de l'État et de ses établissements publics.

■ **Expert en ingénierie d'achat**

Assiste et conseille les acteurs et décideurs en charge de la politique des achats d'une personne publique de l'État en vue d'optimiser l'achat public et de contribuer à sa performance.

■ **Responsable d'une entité achat**

Définit et met en œuvre une politique des achats d'une personne publique de l'État selon des objectifs de performance et de réduction des coûts.

■ **Acheteur public**

Achète des biens, des prestations courantes et des services en vue de satisfaire les besoins qualitatifs et quantitatifs des services.

■ **Responsable de centre de ressources documentaires**

Dirige un centre de ressources documentaires et met en œuvre la politique de gestion de l'information documentaire des administrations et établissements publics de l'État.

■ **Gestionnaire de ressources documentaires**

Gère l'information documentaire des administrations et établissements publics de l'État.

Gestionnaire du courrier et des archives courantes

Gère le courrier à l'arrivée et au départ par des opérations de transport, d'enregistrement et de classement matériel.

Gestion budgétaire et financière

Le domaine fonctionnel *Gestion budgétaire et financière* regroupe les emplois de la fonction financière de l'État relatifs à l'élaboration et au suivi de la programmation budgétaire, à l'exécution budgétaire et comptable ainsi qu'à l'aide au pilotage financier.

Responsable budgétaire

Pilote l'utilisation des ressources en crédits et emplois et la stratégie de performance d'une ou de plusieurs unités budgétaires et en rend compte.

Contrôleur budgétaire externe

Participe à la maîtrise de l'exécution des lois de finances, identifie et prévient les risques financiers et analyse les facteurs explicatifs de la dépense.

Chargé d'analyses budgétaires

Collecte et synthétise des éléments d'aide à la décision afin d'appuyer les processus de programmation, d'allocation et de suivi des ressources budgétaires.

■ ***Pilote opérationnel des ressources budgétaires***

Gère les procédures afférentes aux actes générateurs de dépense et/ou de recettes et garantit leur conformité tant juridique (légalité) que financière (enveloppes budgétaires).

■ ***Responsable de service mutualisé de prestations financières***

Pilote une structure dédiée au traitement des aspects financiers des décisions de gestion prises par les services gestionnaires de la sphère « métier », assure le suivi de la performance et de la qualité de l'exécution des prestations effectuées dans le cadre de contrats de services.

■ ***Chargé de prestations financières***

Assure le traitement des aspects financiers des décisions de gestion prises par les services gestionnaires de la sphère « métier » et fournit des éléments d'analyse concernant l'exécution de ces décisions (projections, restitutions).

■ ***Chargé de la mise en paiement ou en recouvrement de la comptabilité de l'État***

Assure le traitement des actes de dépenses ou de recettes émanant des services mutualisés de prestations financières de l'État, le contrôle des comptabilités associées, ainsi que la tenue de la comptabilité générale de l'État.

■ ***Gestionnaire d'actifs***

Identifie et gère les aspects administratifs et financiers d'un portefeuille d'actifs matériels ou immatériels détenus par l'État, participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies

patrimoniales, schémas directeurs, plans de patrimoine ou projets de valorisation, dans l'optique d'une dynamisation de la gestion du patrimoine de l'État.

■ **Contrôleur de gestion**

Conçoit et anime un dispositif d'aide au pilotage pour améliorer la connaissance des coûts de l'action publique et optimiser le rapport entre les moyens financiers engagés et les résultats de l'activité des structures publiques.

■ **Responsable de la qualité des procédures financières internes**

Contribue à concevoir et à animer un système de contrôle de conformité des processus financiers internes aux référentiels de règles et de procédures budgétaires et comptables applicables à l'État et participe au développement d'outils de suivi et de maîtrise des risques financiers.

■ **Ingénieur financier**

Collecte et expertise les éléments juridiques et financiers relatifs aux commandes publiques et investissements complexes, en vue de documenter et d'optimiser les choix de montage offerts à la personne publique.

■ **Chargé de la tutelle et du pilotage financier des opérateurs de l'État**

Exerce la tutelle financière des opérateurs de l'État relevant de son périmètre afin de contribuer à l'amélioration du pilotage de leurs activités et à la qualité de leur gestion financière.

Affaires juridiques

Le domaine fonctionnel *Affaires juridiques* regroupe les emplois relatifs à l'élaboration, à l'analyse, et à la protection de la norme juridique ainsi qu'à la préservation du contentieux. Ils participent également de la représentation de l'État et de la défense de ses intérêts devant l'ensemble des juridictions.

■ *Cadre juridique*

Conduit, encadre et anime l'activité juridique des administrations et établissements publics de l'État et participe à l'élaboration de la norme.

■ *Consultant juridique*

Assure une expertise juridique au profit des administrations et établissements publics de l'État, défend leurs positions dans le cadre des procédures contentieuses afin de sécuriser les activités et défendre les intérêts des administrations et établissements publics de l'État.

■ *Assistant juridique*

Contribue à l'instruction des dossiers juridiques, à l'élaboration des textes normatifs et au suivi des procédures contentieuses.

Logistique

Le domaine fonctionnel *Logistique* regroupe les emplois relatifs à la mise à disposition des ressources de matières, matériels et de services dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

■ *Responsable logistique*

Organise, pilote, coordonne le soutien logistique et contrôle la gestion des flux et des stocks de matières et de matériels dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

■ *Gestionnaire logistique*

Organise la gestion et la mise à disposition des ressources et moyens logistiques.

■ *Ouvrier de maintenance*

Assure l'exploitation et la maintenance de premier niveau d'ouvrages, d'infrastructures, d'équipement et/ou de bâtiment, réalise des interventions techniques dans plusieurs corps de métier.

■ *Cuisinier*

Assure la conception et la préparation des repas, les conditionne, les stocke et les distribue dans le respect des règles d'hygiène de la restauration collective.

■ *Serveur*

Effectue les opérations de service des plats, dressage des tables, accueil, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaires.

■ **Conducteur de véhicules ou d'engins spéciaux**

Manœuvre des engins spéciaux, dont engins de manutention, servant à la réalisation de chantiers ou assure le transport individuel ou collectif de personnes, ainsi que celui du matériel, de matériaux ou de denrées.

■ **Conducteur de moyens nautiques**

Assure la conduite d'un bâtiment de navigation maritime ou fluviale.

■ **Imprimeur-reprographe**

Prépare, réalise et exécute les travaux de finition des opérations d'impression ; reproduit, conditionne et diffuse des documents.

■ **Magasinier**

Assure la réception, le stockage, la préparation et la distribution des matières et des matériels spécifiques à l'activité des services dans le respect des règles de sécurité et de qualité des conditions de stockage.

■ **Manutentionnaire**

Réalise l'ensemble des opérations de manutention courante et de petite maintenance dans les services.

Ressources humaines

Le domaine fonctionnel *Ressources humaines* regroupe les emplois ayant pour objectif de gérer, mobiliser et développer les ressources humaines, valoriser l'engagement des personnels pour une plus grande efficacité de l'institution.

Responsable des ressources humaines

Définit et met en œuvre la politique de ressources humaines d'une administration ou d'un établissement public de l'État.

Chargé de la gestion prévisionnelle des ressources humaines

Définit les conditions de satisfaction à moyen terme de l'adéquation des ressources humaines aux besoins, tant qualitatifs que quantitatifs, des administrations de l'État et des établissements publics et accompagne la mise en œuvre du plan de gestion prévisionnelle des ressources humaines (GPRH).

Conseiller mobilité-carrière

Conseille et accompagne les personnels des administrations et établissements publics de l'État dans leurs projets et parcours professionnels, conseille et accompagne les services dans le domaine des ressources humaines.

Chargé de formation

Définit, met en œuvre et évalue les actions de formation intégrées aux plans de formation des administrations de l'État et de ses établissements publics.

- ***Chargé de la prévention des risques professionnels***
Met en œuvre la réglementation en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail.
- ***Gestionnaire de personnels***
Assure la gestion administrative et la paye des agents des administrations et établissements publics de l'État.
- ***Gestionnaire des concours et examens professionnels***
Organise les concours et examens professionnels des administrations et établissements publics de l'État.
- ***Gestionnaire-coordonnateur des dispositifs sociaux***
Met en œuvre et coordonne les activités sociales, médico-sociales, éducatives, culturelles et de loisirs et d'aide aux personnes en difficulté destinées aux personnels des administrations et établissements publics de l'État.
- ***Chargé du dialogue social***
Met en œuvre et développe les relations sociales avec les partenaires sociaux d'une administration ou d'un établissement public de l'État.

Systemes et réseaux d'information et de communication

Le domaine fonctionnel *Systemes et réseaux d'information et de communication* regroupe les emplois qui concourent à la collecte, au stockage, au traitement, à la protection et à la diffusion des informations auprès des acteurs internes et externes, et qui en assurent l'intégrité et la sécurité.

Responsable de systèmes et réseaux d'information et de communication

Conduit la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de systèmes et réseaux d'information et de communication arrêtées par l'administration ou l'établissement public de l'État.

Responsable de domaine métier

Assure la cohérence fonctionnelle globale des systèmes et réseaux d'information des administrations et établissements publics de l'État dans un domaine particulier (fonctions ou services soutenus par le système d'information tels que logistique, impôts des particuliers, scolarité des élèves, gestion des personnels, etc.).

Urbaniste des systèmes et réseaux d'information et de communication

Conçoit l'évolution cohérente de l'ensemble des systèmes et réseaux d'information et de communication.

- ***Chef de projet maîtrise d'ouvrage en systèmes et réseaux d'information et de communication***
Initie, conduit et s'assure de la bonne fin d'un projet en matière de systèmes et réseaux d'information et de communication.
- ***Gestionnaire de données et de référentiels métiers***
Assure la qualité et la pertinence des données des systèmes d'information et de communication.
- ***Responsable sécurité des systèmes et réseaux d'information et de communication***
Assure la sécurité, la sûreté et la pérennité des systèmes et réseaux d'information et de communication au niveau de l'ensemble d'une entité ou d'un système particulier.
- ***Pilote de la production***
Encadre le déploiement, le maintien en condition opérationnelle, l'exploitation et l'assistance aux utilisateurs des systèmes et réseaux d'information et de communication notamment en termes de qualité de service et de sécurité.
- ***Administrateur en systèmes et réseaux d'information et de communication***
Définit les procédures de gestion et administre les composants système, d'infrastructures logicielles, de réseaux et de sites des systèmes d'information pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité.

■ **Technicien d'exploitation**

Assure la surveillance des ressources informatiques et de télécommunication, la gestion courante de l'exploitation et prend en charge les dysfonctionnements.

■ **Technicien de proximité**

Assure l'installation et garantit le fonctionnement des équipements locaux (poste de travail, réseaux/télécommunications) dans le cadre du déploiement des solutions.

■ **Chef de projet maîtrise d'œuvre en systèmes et réseaux d'information et de communication**

Pilote la réalisation d'un ou de plusieurs projets informatiques ou de télécommunication conformément au cahier des charges défini par la maîtrise d'ouvrage.

■ **Concepteur-développeur d'applications**

Conçoit, analyse, paramètre et code des solutions logicielles et leurs évolutions.

■ **Intégrateur d'applications**

Assemble et fait fonctionner dans leur environnement les différents composants techniques d'une solution logicielle.

■ **Architecte technique**

Définit et supervise les évolutions des architectures techniques des systèmes et réseaux d'information en cohérence avec la stratégie technique de l'entité.

■ **Expert en systèmes et réseaux d'information et de communication**

Définit et participe à la mise en œuvre des moyens et outils nécessaires au maintien et à l'optimisation de la performance des systèmes et réseaux d'information dans différents domaines techniques et fonctionnels.

■ **Assistant support**

Assiste les utilisateurs dans leur appropriation des outils informatiques et des services de télécommunication dans la résolution des incidents intervenant dans l'utilisation de ceux-ci.

Communication

Le domaine fonctionnel **Communication** regroupe les emplois permettant de présenter et de promouvoir l'image et l'action des services de l'État et des politiques publiques en direction de cibles internes et externes.

■ **Directeur de la communication**

Élabore la stratégie globale de communication de l'institution, tant en interne qu'en externe, en supervise la mise en œuvre, la coordination et l'évaluation.

■ **Chargé de communication**

Met en œuvre et évalue les actions de communication interne et/ou externe des administrations et établissements publics de l'État.

■ **Chargé de la presse**

Gère les relations des administrations et établissements publics de l'État avec la presse et les médias.

■ **Chargé de la communication événementielle**

Organise les événements (colloques, séminaires, salons, etc.) de l'institution.

■ **Responsable des campagnes de communication**

Assure la coordination et le pilotage des campagnes de communication pour le compte de l'institution.

■ **Chargé de l'audiovisuel**

Assure la gestion et la réalisation de projets audiovisuels et/ou photographiques.

■ **Chef de projet multimédia**

Conçoit ou développe un projet multimédia sur différents supports, en accompagne le déploiement et en assure le suivi.

■ **Chargé de publication**

Met en œuvre les projets éditoriaux des administrations et établissements publics de l'État, de leur conception à leur diffusion.

■ **Créateur graphique**

Conçoit et réalise des éléments graphiques liés aux actions de communication des administrations et établissements publics de l'État.

■ ***Chargé de promotion et de diffusion commerciale***

Participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique commerciale relative aux produits et services éditoriaux des services et établissements publics de l'État.

■ ***Journaliste-reporter audiovisuel***

Collecte les informations, conçoit le reportage, de la rédaction à la réalisation (vidéo, sujets multimédia, photos, etc.).



***Liste des groupes de travail
et composition de l'équipe projet***

LISTE DES GROUPE DE TRAVAIL

DOMAINE FONCTIONNEL

Élaboration et pilotage des politiques publiques

Études et évaluation des politiques publiques - Prospective

Diplomatie

Sécurité

Justice

Contrôle

Éducation et formation tout au long de la vie

Enseignement supérieur - Recherche

Soutien au développement

Santé - Cohésion sociale

Services aux usagers

Territoire et développement durable

	MINISTÈRE RÉFÉRENT	
	MINISTÈRE	PILOTE
	Intérieur, Outre-mer et Collectivités locales - Secrétariat général	Christille BOUCHER
	Ministères économique et financier (INSEE)	Dominique BONNANS
	Affaires étrangères et européennes	Pierre RANNOU
	Intérieur, Outre-mer et Collectivités locales - Police nationale	Karine BOUGARD-CERFONTAINE
	Justice	Christine PLA
	Travail, Solidarité et Fonction publique	Jean-Claude MICHAUD
	Éducation nationale/Enseignement supérieur et Recherche	Christine AFRIAT
	Éducation nationale/Enseignement supérieur et Recherche	Christine AFRIAT
	Écologie, Énergie, Développement durable, Mer	Véronique BALESTRA
	Santé et Sports	Bernard HENRY / Fabienne GRIZEAU-HOARAU
	Intérieur, Outre-mer et Collectivités locales - secrétariat général	Christille Boucher
	Écologie, Énergie, Développement durable, Mer	Véronique BALESTRA

LISTE DES GROUPE DE TRAVAIL (suite)

DOMAINE FONCTIONNEL

Culture et patrimoine

Défense

Finances publiques

Affaires générales

Gestion budgétaire et financière

Affaires juridiques

Logistique

Laboratoires

Ressources humaines

Systèmes et réseaux d'information et de communication

Communication

Bâtiment-Infrastructures

Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation

Renseignement

	MINISTÈRE RÉFÉRENT	
	MINISTÈRE	PILOTE
Culture et Communication		Jean-Christophe BONNISSENT
Défense		Antoine BONNICHON
Ministères économique et financier		Patrick OURVOUAI Jean-Luc METADIER
DGAFP		Solenne MARGAGE
Ministères économique et financier		Patrick OURVOUAI Jean-Luc METADIER
DGAFP		Solenne MARGAGE
DGAFP		Solenne MARGAGE
Éducation nationale/Enseignement supérieur et Recherche		Christine AFRIAT
DGAFP		Dominique PARDOUX
Défense		Anne ROZYNES
DGAFP		Cécile BERSON-PRAT
Écologie, Énergie, Développement durable, Mer		Véronique BALESTRA
Alimentation, Agriculture et Pêche		Paul MENNECIER Anne-Marie MITAUT
Défense		Corinne JUDE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PROJET

Dominique PARDOUX	Responsable du projet - DGAFP
Solenne MARGAGE	Chargée du projet - DGAFP
Paola BERGS, Olivier DAILLY	DGAFP
Jean-Paul CADET	Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Céreq)